



RESULTAT DU VOTE
Nombre de votants : 24
Voix favorables : 21
Voix défavorables : 3
Abstentions : 0

CONSEIL DES ÉTUDES ET DE LA VIE ÉTUDIANTE
Séance du 14/12/2023

DELIBERATION
n° CEVE 2023 – 65

***portant avis relatif aux capacités d'accueil dans les formations de première année
du second cycle pour l'année universitaire 2024-2025 (Master 1)***

- Vu** le code de l'éducation, et notamment ses articles L.612-2 à L 612-4 et D. 612-1-4,
- Vu** le décret n° 2021-629 du 19 mai 2021 modifiant les conditions dans lesquelles les titulaires du diplôme national de licence non admis en première année d'une formation de leur choix conduisant au diplôme national de master se voient proposer l'inscription dans une formation du deuxième cycle ;
- Vu** le décret n° 2022-1536 du 8 décembre 2022 portant création de l'Université Toulouse Capitole,
- Vu** l'arrêté du 22 janvier 2014 modifié fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master
- Vu** l'arrêté accréditant l'université Toulouse 1 en vue de la délivrance de diplômes nationaux pour la période 2021-2026,
- Vu** les statuts de l'Université Toulouse Capitole, notamment l'article 14,
- Vu** l'avis du Comité de coordination du 27 novembre 2023,

Considérant que les capacités d'accueil sont fixées par l'établissement en cohérence avec ses ressources matérielles et humaines disponibles ainsi qu'en fonction des spécificités de ses formations, notamment les modalités d'enseignement propres à chaque parcours de formation,

Le conseil des études et de la vie étudiante après en avoir délibéré, rend l'avis suivant :

Le conseil des études et de la vie étudiante approuve les capacités d'accueil dans les formations de première année du second cycle conduisant au diplôme national de Master, au titre de l'année universitaire 2024-2025, telles que définies ci-après :

ARTICLE 1 Capacités d'accueil

L'admission en première année de Master au titre de l'année universitaire 2024-2025 dépend des capacités d'accueil globales fixées dans le tableau figurant en **annexe**.

ARTICLE 2 Publication

La présente délibération sera transmise la Rectrice d'Occitanie, Chancelière des Universités. Elle fera l'objet d'une publication sur le site internet de l'université.

Le Président du Conseil des études et
de la vie étudiante,



ANNEXE - Capacités d'accueil Masters 1ère année

FACULTE D'ADMINISTRATION ET COMMUNICATION

FORMATION				Capacité Accueil Limitée (CAL) 24/25	dont Capacité Offerte Limitée (COL) 24/25
NIVEAU	MENTION	PARCOURS-TYPES	MODALITE		
M1	Administration Economique et Sociale	Administration économique et sociale	FI Présentiel/ ALT	80	75
		Emploi Public	FI Présentiel/ ALT	25	25
	Information, Communication	Administration et communication des activités culturelles	FI Présentiel	23	20
		Administration et gestion de la communication	FI Présentiel	23	20
		Communication et territoires	FI Présentiel	18	15
		Communication et culture numérique	FI Présentiel	19	16
	Sciences Economiques et Sociales	Ingénierie de la transition des territoires	FI Présentiel	20	18

FACULTE DE DROIT ET SCIENCE POLITIQUE

FORMATION				Capacité Accueil Limitée (CAL) 24/25	dont Capacité Offerte Limitée (COL) 24/25
NIVEAU	MENTION	PARCOURS-TYPES	MODALITES		
M1	DROIT PRIVE	Contentieux et arbitrage	FI	25	20
		Contrats et responsabilité des professionnels	FI	21	18
		Droit privé fondamental	FI	25	20
		Droit des personnes et de la famille	FI	25	20
	DROIT PENAL ET SCIENCE CRIMINELLE	Droit pénal et sciences criminelles	FI	37	32
		Droit pénal des affaires publiques et privées	FI	35	30
	DROIT DES AFFAIRES	Droit fondamental des affaires	FI	25	20
		Droit des transports et de l'aéronautique	FI	25	20
		Droit et gestion des entreprises agricoles et agroalimentaires	FI	20	18

CONSEIL DES ETUDES ET DE LA VIE ETUDANTE - Séance du 14/12/2023
 DELIBERATION PORTANT AVIS n°CEVE-2023-65

DROIT DES AFFAIRES	Droit de la propriété intellectuelle	FI	25	20
	Droit de la propriété intellectuelle - Programme franco-espagnol			
	Juriste d'affaires - DJCE	FI	25	20
	Juriste d'entreprise	ALT / FI	30	FI = 3 ; FA = 15
	Secteur financier (Banque, Assurance, Finance)	FI	25	23
ADMINISTRATION ET LIQUIDATION DES ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ	/	FI	10	8
DROIT NOTARIAL	Formation notariale	FI	25	20
DROIT DE L'IMMOBILIER	/	FI	30	25
DROIT DU PATRIMOINE	Ingénierie du patrimoine	FI	35	30
DROIT FISCAL	Droit fiscal de l'entreprise	FI	25	22
DROIT DU NUMERIQUE	Droit, numérique, IA	FI	20	16
	Droit des médias et de la communication	FI	20	17
DROIT SOCIAL	Droit du travail, et de l'emploi et de la protection sociale	FI	25	20
	Droit et sciences du travail européen	FI	25	20
DIDE	Droit des libertés	FI	28	23
	Juriste européen	FI	28	23
	Droit international et comparé	FI	50	40
	Juriste d'affaires internationales	FI	18	15
	Droit de la coopération économique et des affaires internationales	FI	15	12
	Droit international et comparé des affaires	FI	15	12
	Master of International and European Law - LL.M. Cross-border Disputes	FI	28	8
	Master of International and European Law - LL.M. International Economic Law	FI	28	8
DROIT PUBLIC	Droit des collectivités territoriales	FI	33	28
	Droit de l'environnement	FI	25	20

	DROIT PUBLIC	Droit public des affaires	FI	33	28
		Droit public général	FI	33	28
	HISTOIRE DU DROIT	Histoire du droit et des institutions	FI	25	23
	SCIENCE POLITIQUE	Politique et sécurité	FI	35	30
	ETHIQUE	Ethique du soin et de la recherche	FI	9	7
	DROIT DE LA SANTE	/	FI	25	20

FACULTE D'INFORMATIQUE

FORMATION				Capacité Accueil Limitée (CAL) 24/25	dont Capacité Offerte Limitée (COL) 24/25
NIVEAU	MENTION	PARCOURS-TYPES	MODALITES		
M1	Méthodes Informatiques Appliquées à la Gestion des Entreprises - MIAGE	Innovative Information Systems (2IS)	FI PRESENTIEL	25	*
		Formation en alternance	ALT	40	**
			FI PRESENTIEL	60	40

* Formations internationales (modalités d'admission via eCandidat)

** Formation ouverte en contrat d'apprentissage (modalité d'admission via eCandidat)

ECOLE DE MANAGEMENT DE TOULOUSE – TSM

FORMATION				Capacité Accueil Limitée (CAL) 24/25	dont Capacité Offerte Limitée (COL) 24/25
NIVEAU	MENTION	PARCOURS-TYPES	MODALITES		
M1	Comptabilité Contrôle Audit	Comptabilité, contrôle, audit	FI Présentiel	60	60
	Contrôle de Gestion et Audit Organisationnel	Contrôle de gestion et audit organisationnel	FI Présentiel	60	55
	Finance	Finance	FI Présentiel	70	*
	Monnaie Banque Finance Assurance	Banque et finance	ALT	60	60
	Management Stratégique	Management stratégique	FI Présentiel	60	55

	Management et Commerce International	International management	FI Présentiel	50	*
	Marketing Vente	Marketing (parcours en FI)	FI Présentiel	60	55
		Marketing (parcours en FA)	FC-ALT	50	45**
		International marketing of innovation	FI Présentiel	40	*
	Gestion des Ressources Humaines	Management des ressources humaines	FI Présentiel	60	50
	Management et Administration des Entreprises	Qualité, sécurité, environnement	FC-ALT	60	60
		Lean management et qualité	FC-ALT	60	60
		Achats	FC-ALT	50	50
	Management	Droit et gestion des entreprises	FI Présentiel	50	45
	Management Sectoriel	Management du sport	FI Présentiel	50	45
		Gestion des entreprises sociales et de santé	FC	30	5**

* Formations internationales (modalités d'admission via eCandidat)

** Formation accessible aussi en formation continue

SERVICE DE LA FORMATION OUVERTE ET A DISTANCE (FOAD)

FORMATION				Capacité Accueil Limitée (CAL) 24/25	dont Capacité Offerte Limitée (COL) 24/25
NIVEAU	MENTION	PARCOURS-TYPES	MODALITE		
M1	DROIT PENAL ET SCIENCES CRIMINELLES	Droit pénal et sciences criminelles	FI Distanciel	35	35
	DROIT DES AFFAIRES	Droit des entreprises	FI Distanciel	20	20
		Droit des assurances	FI Distanciel	20	20
	ADMINISTRATION ET LIQUIDATION DES ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ	/	FI Distanciel	15	15

	DROIT DE L'IMMOBILIER	/	FI Distanciel	35	35
	DROIT SOCIAL	Droit social de l'entreprise	FI Distanciel	25	25
	DROIT INTERNATIONAL DROIT EUROPEEN	Droit international et droit européen	FI Distanciel	25	25
	DROIT PUBLIC	Droit des collectivités territoriales	FI Distanciel	20	20
	MANAGEMENT SECTORIEL	Management du sport	FI Distanciel	20	20
	SCIENCE POLITIQUE	Politique et sécurité	FI Distanciel	15	15

SERVICE DE LA FORMATION CONTINUE ET VAE ET APPRENTISSAGE (FCV2A)

FORMATION				Capacité Accueil Limitée (CAL) 24/25	dont Capacité Offerte Limitée (COL) 24/25
NIVEAU	MENTION	PARCOURS-TYPES	MODALITE		
M1	DROIT DES AFFAIRES	Juriste d'entreprise d'assurances	ALT	30	20
		Juriste de copropriété	FC+ALT	30	20
	DROIT SOCIAL	Droit et management social de l'entreprise	ALT	25	20

ECOLE D'ECONOMIE DE TOULOUSE (TSE)

FORMATION				Capacité Accueil Limitée (CAL) 24/25	dont Capacité Offerte Limitée (COL) 24/25
NIVEAU	MENTION	PARCOURS-TYPES	MODALITE		
M1	Economie	Economics and Competition Law (ECL) voie Double diplômant en Economie et en Droit des affaires	FI PRESENTIEL	20	5